

ASICS

Marques : Asics, Onitsuka Tiger, Haglöfs

- **Filières d'approvisionnement** : 228 fournisseurs. Asics ne publie pas de liste complète des noms et adresses des usines de ses fournisseurs.
- **Pays de production** : Chine, Vietnam, Indonésie, Japon, Cambodge.
- **Chiffre d'affaires 2012** : Yen 260.1 millions (Mars 2013)
- **Bénéfice 2012** : Yen 13.7 millions (Mars 2013)
- **Nombre d'employés au 31/12/2012** : 5 937
- **Nombre de points de vente au 31/12/2012** : 157 magasins



POSITION DE L'ENTREPRISE SUR LE SALAIRE VITAL:

« ASICS a conscience des problèmes de salaires équitables dans notre industrie et de la nécessité d'avoir un dispositif clair de fixation de salaires équitables allant plus loin que le simple concept de salaire vital. ASICS n'a pas encore de définition pour le salaire vital en particulier. Nous pensons en effet qu'il est préférable d'avoir une approche plus large sur la question des salaires. »

« Toutefois, en tant que groupe, nous souhaiterions aller plus loin qu'une simple définition du salaire vital et voir un consensus clair autour des salaires équitables. Ce consensus inclurait une liste élargie des droits des travailleurs et pratiques de travail qui pourrait comprendre la notion de « salaire vital ». Les conventions et définitions de l'OIT (Organisation internationale du travail) concernant les salaires équitables constituent un point de départ important pour notre entreprise... »

« En 2014, la question du salaire équitable fait partie des thèmes principaux de notre réflexion sur la responsabilité des entreprises. »

NOTRE ÉVALUATION GLOBALE

Dans la théorie, Asics reconnaît le principe du salaire vital. Mais en pratique, l'entreprise a recours au salaire minimum légal ou au référentiel de l'industrie. L'entreprise se montre pleine de bonnes intentions, mais un réel engagement s'impose. Quant à « l'approche plus large sur la question des salaires », qu'y a-t-il de plus important qu'un salaire qui permette de subvenir à ses besoins ? C'est certainement par là qu'il faut commencer.



ASICS

EN DÉTAILS

L'entreprise dispose-t-elle d'un référentiel de salaire vital accessible au public ?

Non.

Renforcement des droits des travailleurs et travailleuses

Asics déclare : « Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent nos politiques, y compris la liberté d'association, mais aussi qu'ils s'assurent que les travailleurs comprennent et aient conscience de nos normes et de leurs droits. Cela peut se traduire par l'affichage de nos règles dans les usines et en langue locale, par des formations offertes aux nouveaux employés et des formations de rappel périodiques pour les autres, ou encore la distribution d'un document (papier ou autre) rappelant les droits des travailleurs et la politique de l'entreprise. Nous formons les responsables d'usines nous-mêmes (lors d'audits par exemple), mais les formations peuvent être organisées par une organisation partenaire locale telle que Better Factories Cambodia. »

Référentiel et pratiques d'approvisionnement

Aucun référentiel de salaire vital n'a été fourni. Asics déclare que ses équipes d'achat travaillent en étroite collaboration avec ses équipes Responsabilité Sociale (RSE), mais aucun détail n'a été donné quant à ce que cela signifie ou comment cela peut augmenter les salaires.

Dialogue et collaboration

Asics a travaillé en collaboration avec des syndicats et des ONG en Indonésie pour rédiger et signer un protocole sur la liberté d'association avec la direction de ses fournisseurs et les syndicats. Ceci garantit certains droits très concrets aux travailleurs employés par ses fournisseurs. Haglöfs, une marque du groupe Asics, est membre de la Fair Wear Foundation et a récemment participé à une enquête sur la mise en œuvre d'un salaire vital.

Stratégie vers un salaire vital

Asics déclare : « À ce stade, nous n'avons pas communiqué publiquement notre stratégie sur le salaire vital ou équitable.

NOTRE COMMENTAIRE

Aucun élément concret n'a été fourni quant à l'action d'Asics pour améliorer les salaires ou imposer un salaire vital pour les travailleurs de ses filières d'approvisionnement. Asics semble indiquer qu'il serait prêt à élaborer une stratégie sur le salaire vital dans le futur. Nous espérons que cette idée se concrétisera et que l'entreprise inclura comme première étape de sa politique, un engagement à payer un salaire supérieur à la norme de l'industrie ou à la norme légale minimale qui ne permettent pas aux travailleurs de sortir de la pauvreté.

Nous saluons le travail d'Asics et des syndicats locaux en Indonésie qui a donné lieu à la signature d'un protocole sur la liberté d'association. Nous souhaitons que cet engagement débouche sur une amélioration des salaires.